



**Les chiffres clés
de la Justice
2013**

Directeur de la publication

Benjamin Camus

Sous-directeur de la Statistique et des Études

Coordination

Thérèse Ferré

Réalisation

Faustine Busch - Marie-Dominique Minne

Maquette

Marylène Legargasson

Diffusion

Sous-direction de la Statistique et des Études

Ministère de la Justice

Les chiffres-clés de la Justice

Secrétariat général
Service support et moyens du ministère
Sous-direction de la Statistique et des Études

13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11-138510-8

© Justice 2013

Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
L'aide juridictionnelle	31
La justice administrative	32
L'indemnisation en matière de détention provisoire	34
L'indemnisation des victimes d'infractions	34
L'accès au droit	35
Les auxiliaires de la Justice	35
Liste des sigles et abréviations	37

Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	23
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	33

LES CHIFFRES-CLÉS

Budget 2013

7,70 Milliards d'euros

Effectifs budgétaires 2013 en équivalent temps plein

77 542 Agents

Implantations immobilières en 2013

5 999 835 m²

Juridictions de l'ordre judiciaire [y compris les collectivités d'outre-mer et territoriales]

- 1 Cour de cassation
- 36 Cours d'appel
- 1 Tribunal supérieur d'appel
- 161 Tribunaux de grande instance [dont 16 à compétence commerciale]
- 4 Tribunaux de première instance [dont 2 à compétence commerciale]
- 155 Tribunaux pour enfants
- 115 Tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 307 Tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 210 Conseils de prud'hommes
- 6 Tribunaux du travail
- 134 Tribunaux de commerce

Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
 - 8 Cours administratives d'appel
 - 42 Tribunaux administratifs
-

Activité des juridictions en 2012

■ Justice civile

2 647 813 Décisions en matière civile et commerciale
dont 256 494 référés

■ Justice administrative

228 680 Affaires réglées par les juridictions administratives

■ Justice pénale

1 251 979 Décisions en matière pénale
10 330 124 Amendes forfaitaires majorées
4 494 744 Affaires traitées par les parquets
1 379 086 Affaires poursuivables
*dont 1 226 753 affaires poursuivies
ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale*

Taux de réponse pénale : 89,0 % [88,9 % en 2011]

Justice pénale [suite]

1 071 072 Condamnations et compositions pénales prononcées pour :

- 2 703 crimes
- 638 827 délits
- 45 072 contraventions de 5^e classe
- 384 470 contraventions des quatre premières classes

■ Justice des mineurs

□ Activité des parquets en 2012

- 170 751 Affaires traitées mettant en cause des mineurs
 - 137 471 Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
- Taux de réponse pénale : 93,5 % [93,5 % en 2011]**

□ Activité des juges des enfants en 2012

- 102 607 Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
- 68 065 Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
- 15 994 Familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales

□ Activité de la Protection judiciaire de la jeunesse

- 489 Établissements, services et unités du secteur public
- 1 118 Établissements, services et unités du secteur associatif habilité
- 221 452 Mesures suivies dans l'année
 - 172 208 secteur public
 - 49 244 secteur associatif à la charge de l'État – DPJJ

Administration pénitentiaire

- 190 Établissements pénitentiaires
- 56 992 Places au 1^{er} janvier 2013
- 76 798 Détenus [écroués] au 1^{er} janvier 2013
- 90 982 Entrants en prison en 2012
- 87 958 Sortants de prison en 2012
- 175 200 Personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2013

Aide juridictionnelle en 2012

- 915 563 Admissions à l'aide juridictionnelle

dont :

- 540 493 *Admissions sur contentieux civils et administratifs*
- 374 737 *Admissions sur contentieux pénaux*

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer

LES MOYENS

Le budget de la justice

Crédits prévus pour 2013 et consommés pour 2012	Montants [Mo Euros]		Évolution [%] 2013/12
	2012 ¹	2013 ²	
Crédits de paiement [Mo d'euros]	7 300,24	7 699,71	+ 5,5
<i>Dont dépenses de personnel</i>	4 493,20	4 676,13	+ 4,1
Répartition par programme			
Justice judiciaire	2 998,90	3 067,90	+ 2,3
Administration pénitentiaire	2 965,64	3 195,42	+ 7,7
Protection judiciaire de la jeunesse	754,55	790,71	+ 4,8
Accès au droit et à la justice	311,10	340,40	+ 9,4
Conduite et pilotage de la politique de la justice	267,03	300,63	+ 12,6
Conseil supérieur de la magistrature	3,01	4,64	+ 54,2
Autorisations d'engagement [Mo d'euros]	9 215,50	7 341,60	- 20,3
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État – crédits de paiement – [en %]	2,54	2,64	
1. Source : RAP 2012 exécution			
2. Source : PAP 2013 demande			

Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants [Mo Euros]		Évolution [%] 2013/2012
	2012	2013	
Frais de justice	415,0	477,0	+ 14,9
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police [Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins, frais postaux, ...]	325,6	328,0	+ 0,7
Frais de justice civile et commerciale [Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux, ...]	63,1	63,8	+ 1,1
Autres frais de justice	26,3	85,2	+ 224,0
Aide juridictionnelle* [Dotation annuelle des CARPA ; rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs, ...]	351,7	319,0	

* Dépense effective en 2012 et autorisations d'engagement en 2013

Les effectifs réels en 2013 [en équivalent temps plein travaillé]

	Effectifs ¹		Variation
	2012	2013	
Ensemble de la Mission justice ¹	75 826	77 542	+ 1 716
Justice judiciaire	30 575	31 455	+ 880
Administration pénitentiaire	35 080	35 700	+ 620
Protection judiciaire de la jeunesse	8 201	8 470	+ 269
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	1 652	1 895	+ 243

1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat.1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6) Les personnels des juridictions administratives et de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, qui ne figurent plus dans le périmètre de la mission à l'entrée en vigueur de la LOLF, ne sont pas intégrés à cet ensemble.

Source : RAP 2012 et PAP 2013

Les implantations immobilières en 2013

Unité : m² hors œuvre

Ensemble du ministère *	5 999 835
Administration centrale [26 sites] **	83 000
Cours et tribunaux [843 sites] après réforme de la carte judiciaire	2 214 153
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire [293 sites]	3 291 548
Services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse (772 sites) Secteur public uniquement	411 134

* locaux en propriété, location et mis à disposition








** dont 15 000 m² hors Paris pour Casier judiciaire national, centres informatiques et centres de recherche

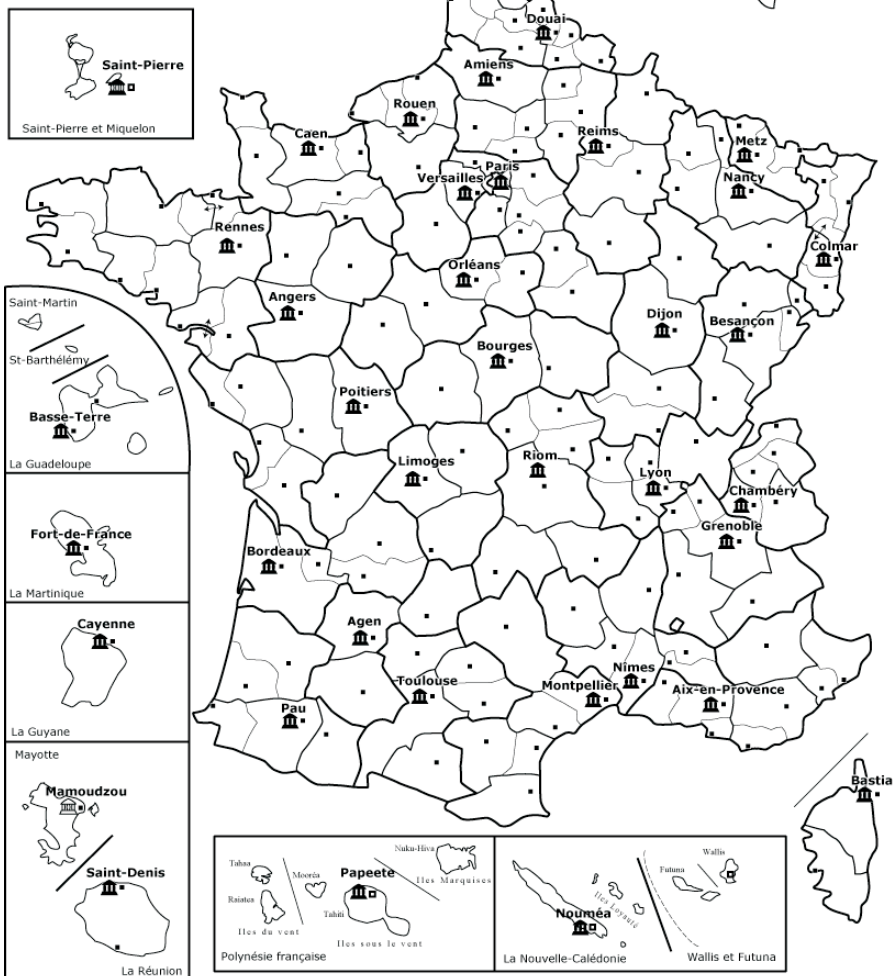
Sources : ministère de la Justice, bureau de de la programmation et de l'investissement immobilier

LES JURIDICTIONS

Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire

Légende

-  Cour d'appel
-  Tribunal supérieur d'appel
-  Chambre détachée de cour d'appel
-  Département
-  Tribunal de grande instance
-  Tribunal de première instance
-  Même ressort de tribunal de grande instance



Situation au 1^{er} janvier 2013

Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel au 1^{er} janvier 2013

Ressort de Cour d'appel ¹	Cour d'appel	Trib. Sup. d'appel	TGI	Trib. de 1 ^{re} inst.	TE	TI et TP	CPH	Trib. du travail	TC	TGIcc, TMC	TPI cc	TASS	TCI ²
France métropolitaine													
Agen	1		3		3	7	4		3			3	
Aix-en-Provence	1		8		8	19	11		12			5	1
Amiens	1		7		7	9	9		5			4	1
Angers	1		3		3	6	4		3			3	
Bastia	1		2		2	2	2		2			2	1
Besançon	1		5		5	9	7		4			5	1
Bordeaux	1		5		5	8	5		5			3	1
Bourges	1		3		3	5	3		3			3	
Caen	1		6		4	9	7		5			3	1
Chambéry	1		5		4	6	6		3			2	
Colmar	1		4		4	11	6		-	4		2	1
Dijon	1		4		4	8	4		4			3	1
Douai	1		10		10	17	16		6			5	1
Grenoble	1		5		5	7	6		4			4	
Limoges	1		3		3	4	4		3			3	1
Lyon	1		5		5	11	8		5			5	1
Metz	1		3		3	5	3		-	3		1	
Montpellier	1		6		6	8	8		6			4	1
Nancy	1		5		4	7	6		4			4	1
Nîmes	1		6		5	11	7		4			4	
Orléans	1		4		4	4	4		3			3	1
Paris	1		9		7	46	11		8			7	1
Pau	1		5		5	6	5		5			4	
Poitiers	1		6		5	11	8		5			5	1
Reims	1		4		4	5	5		4			3	1
Rennes	1		9		9	14	12		9			6	2
Riom	1		6		4	9	7		5			4	1
Rouen	1		4		4	6	6		5			3	1
Toulouse	1		5		5	9	6		5			4	1
Versailles	1		4		4	18	13		4			4	
Départements d'outre-mer													
Basse-Terre	1		2		2	3	2			2*		1	1
Cayenne ³	1		1		1	1	1			1*		1	1
Fort-de-France	1		1		1	1	1			1*		1	1
St-Denis de la R.	1		3		3	5	2	1		3*		1	1
Collectivités d'outre-mer et collectivités territoriales													
Nouméa	1				2	2		2		1*	1		
Papeete	1				1	1		3		1*			
St-P. et Miquelon		1			1	1		1			1		
TOTAL	36	1	161	4	155	307	210	6	134	16	2	115	26

1. Voir liste des sigles en page 37

2. Créés par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et mise en place par le décret 2003-615 du 3 juillet 2003

3. Création de la cour d'appel le 1er janvier 2012

* TMC

LA JUSTICE CIVILE

Affaires nouvelles en 2012

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2012/11 %
		dont référés	
Toutes affaires nouvelles¹	2 668 507	256 535	- 2,3
Cour de cassation	21 798		- 0,3
Cours d'appel	236 382	5 843	+ 0,2
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	929 508	114 972	- 2,2
<i>dont ordonnance sur requête</i>	<i>109 224</i>		<i>- 14,8</i>
Tribunaux d'instance ¹	674 760	80 129	- 0,9
<i>dont juridictions de proximité</i>	<i>76 529</i>		<i>- 18,1</i>
Juges des enfants [assistance éducative] ²	336 961		+1,9
Juridictions commerciales *	196 630	26 069	- 5,7
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	96 754		+ 0,8
Conseils de prud'hommes	175 714	29 522	- 14,4

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération [cf. page 13].
Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la départition prud'homale

2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées [cf. page 20]

* Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar, et les tribunaux mixtes de commerce des DOM

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance [hors commerce]		Tribunaux d'instance et juridictions de proximité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toutes affaires nouvelles	236 382		929 508		674 760	
dont affaires au fond *	206 842	100,0	703 213	100,0	586 888	100,0
Droit des personnes	7 591	3,7	118 182	16,8	221 628	37,8
Droit de la famille	30 022	14,5	380 320	54,1	2 331	0,4
Droit des affaires	9 342	4,5	13 281	1,9	6 173	1,1
Surendettement et entreprises en difficulté ¹	7 772	3,8	10 513	1,5	55 082	9,4
Droits des contrats	42 065	20,3	65 280	9,3	244 657	41,7
Droit de la responsabilité	6 081	2,9	35 658	5,1	10 297	1,8
Droit des biens	11 415	5,5	56 072	8,0	33 508	5,7
Relations du travail et protection sociale	66 987	32,4	2 600	0,4	10 757	1,8
Relations avec les personnes publiques	17 561	8,5	1 551	0,2	474	0,1
Procédures particulières	8 006	3,9	19 756	2,8	1 981	0,3

1. Associations et professions libérales devant le TGI

*Affaires au fond = affaires nouvelles hors référés, ordonnances sur requêtes et certaines procédures particulières

Source : SDSE, répertoire général civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Affaires terminées en 2012

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2012/11 [%]
		dont référés	
Toutes affaires terminées¹	2 647 813	256 494	- 0,7
Cour de cassation	20 874		- 2,7
Cours d'appel	234 302	5 802	+ 0,5
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	938 952	114 972	+ 0,8
<i>dont ordonnance sur requête</i>	111 482		- 13,0
Tribunaux d'instance ¹	662 758	80 129	- 1,2
<i>dont juridictions de proximité</i>	83 097		- 13,6
Juge des enfants [assistance éducative] ²	336 961		+ 1,9
Juridictions commerciales *	179 580	26 069	- 7,0
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	86 473		+ 7,8
Conseils de prud'hommes	187 913	29 522	- 8,5

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération [cf. page 13].

Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la départition prud'homale

2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées [cf. page 20]

* Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar, et les tribunaux mixtes de commerce des DOM

Durée moyenne des affaires terminées [en mois]

	2011	2012	
		Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	11,4	11,8	1,6
Tribunaux de grande instance	7,0	7,1	2,0
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité ¹	5,8	5,0	3,4
Conseils de prud'hommes	11,9	13,3	1,9
Tribunaux de commerce	5,4	5,4	1,8

1. Cf. note 1 ci-dessus

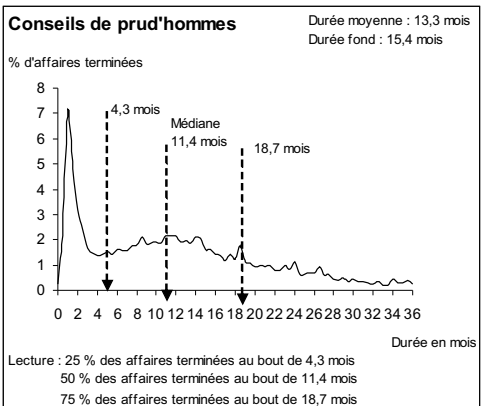
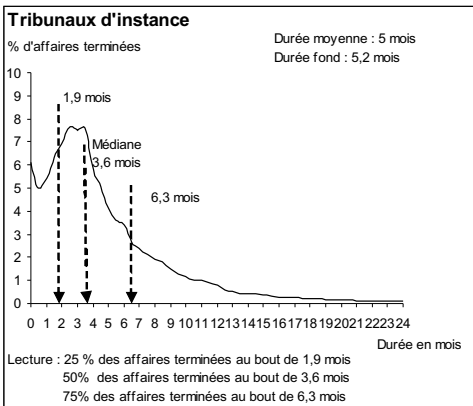
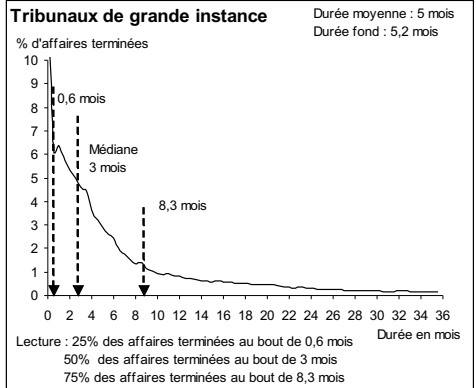
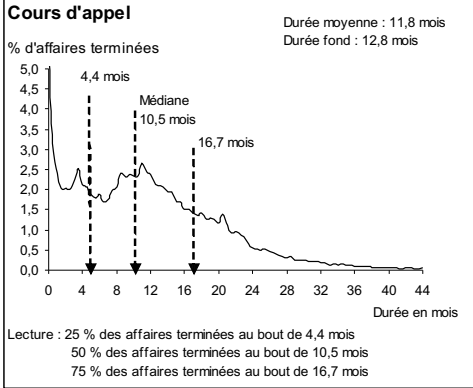
Affaires en cours au 31 décembre 2012

	Stock	Évolution 2012 / 11 [%]	Âge du stock [en mois]
Cours d'appel	237 962	+ 0,8	10,3
Tribunaux de grande instance	650 624	- 1,4	14,1
Conseils de prud'hommes [hors référés]	202 618	- 5,7	13,3

Source : SDSE, répertoire général civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Durée de règlement des affaires civiles en 2012

Distribution de la durée moyenne des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus



Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2011

Tribunaux de grande instance en 1 ^{er} ressort	19,2 %
Tribunaux d'instance	6,3 %
Conseils de prud'hommes en 1 ^{er} ressort	62,1 %
Tribunaux de commerce en 1 ^{er} ressort	13,0 %

Quelques indicateurs pour 2012

380 376	Saisines du juge aux affaires familiales <i>dont</i>
51 262	<i>Demandes postérieures au divorce [autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite, ...]</i>
141 571	<i>Demandes relatives aux enfants nés hors mariage [autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite, ...]</i>
128 371	Divorces prononcés <i>dont</i>
69 431	<i>Par consentement mutuel</i>
160 325	Pactes civils de solidarité enregistrés [Pacs]*
48 642	Dissolutions de Pacs*
180 675	Saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels [y compris 72 365 procédures de référé]
147 627	Demandes pour paiement des loyers et / ou résiliation - expulsion
235 573	Saisines du juge de l'exécution [TGI et TI] : saisies mobilières et immobilières, mesures conservatoires, astreintes, délais de grâce, surendettement
535 014	Injonctions de payer [TI et juridictions de proximité]

* y compris PACS enregistrés par les notaires - Données provisoires

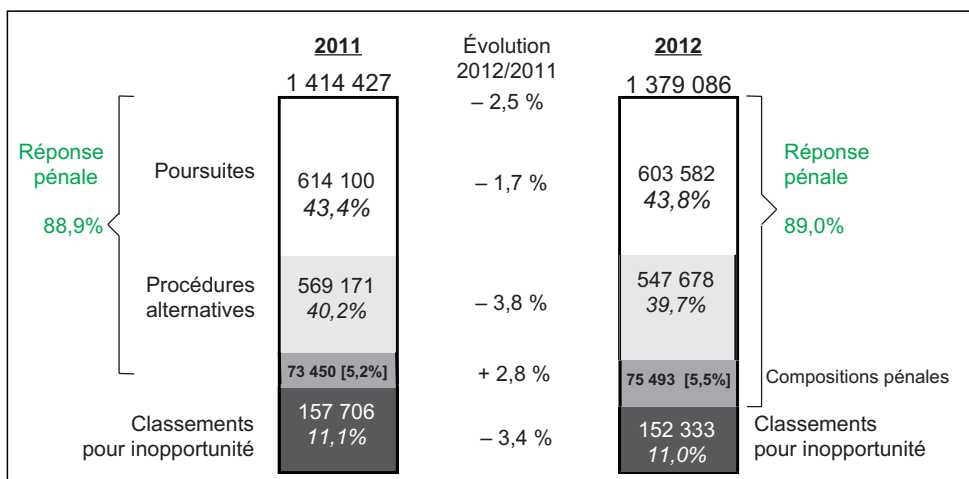
23 757	Déclarations d'acquisition anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France
57 591	Certificats de nationalité française délivrés <i>dont</i>
2 228	<i>À raison de la naissance et de la résidence</i>

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2012

	2012	%	Évolution 2012/11 [%]
Procès-verbaux reçus	4 981 005	100,0	- 5,1
dont auteur inconnu	2 841 265	57,0	- 6,7
Affaires traitées	4 494 744		- 6,0
Classement d'affaires non poursuivables	3 115 658	100,0	- 7,4
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	495 677	15,9	+ 0,3
Défaut d'élucidation	2 619 981	84,1	- 8,7
Orientation des affaires poursuivables	1 379 086	100,0	- 2,5
Poursuites	603 582	43,8 a	- 1,7
devant le tribunal correctionnel	492 304		- 1,6
dont : selon une procédure de CRPC	65 106		+ 1,8
selon une procédure d'ordonnance pénale	146 102		+ 2,1
devant le juge d'instruction	16 769		- 4,5
devant le juge des enfants	48 990		- 2,6
devant le tribunal de police	45 519		- 0,7
Compositions pénales	75 493	5,5 b	+ 2,8
Procédures alternatives aux poursuites	547 678	39,7 c	- 3,8
Classements sans suite ¹	152 333	11,0 d	- 3,4
Taux de réponse pénale [a+b+c]	89,0 %		[88,9 % en 2011]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSE, exploitation statistique des cadres du parquet, Système d'Information Décisionnel pénal

Décisions rendues en 2012

		Évolution 2012/11 [%]
Par les juridictions pénales* [hors amendes forfaitaires majorées]	1 251 979	+ 4,2
Cour de cassation	8 711	+ 9,9
Cours d'appel	103 516	- 1,1
Chambre des appels correctionnels	48 506	- 4,7
<i>dont arrêts sur intérêts civils</i>	4 192	- 11,9
Chambres de l'application des peines	19 187	+ 5,9
Chambre de l'instruction	35 823	+ 0,5
Cours d'assises	3 486	+ 10,6
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	480	+ 7,9
Tribunaux correctionnels	646 888	+ 2,2
Jugements sur l'action publique	586 767	+ 2,8
<i>Jugements portant condamnation ou relaxe</i>	367 004	- 0,9
Citation directe ou comparution volontaire	58 684	- 3,0
Convocation par procès-verbal du Procureur de la République	19 318	+ 4,5
Convocation par procès-verbal de l'officier de police judiciaire	205 853	+ 1,8
Comparution immédiate	44 272	- 3,5
Renvoi du juge d'instruction ou de la chambre d'instruction	14 586	+ 13,0
Opposition	12 597	- 9,9
ND et Autres	11 694	- 28,4
<i>Ordonnances pénales</i>	153 858	+ 9,8
<i>Ordonnances d'homologation de CRPC</i>	65 905	+ 9,4
Jugements sur intérêts civils	60 121	- 3,5
Tribunaux de police	60 463	+ 4,2
Juridictions de proximité	363 002	+ 12,7
Juges et tribunaux pour enfants	65 913	- 9,9
Amendes forfaitaires majorées	10 330 124	+ 13,5

* En décisions/personnes pour : Cours d'assises, trib correctionnels, police, juridictions de prox, juges et trib pour enfants
En arrêts pour : cour de cassation et cours d'appel

Affaires en cours au 31 décembre 2012

		Évol 2012/11[%]
Cours d'appel – chambres des appels correctionnels	29 105	+ 3,0
Cours d'appel – chambres de l'application des peines	2 938	- 8,0
Cours d'appel – chambres de l'instruction	8 571	+ 29,9
Cours d'assises d'appel	433	+ 17,0
Cours d'assises 1 ^{er} ressort	1 796	+ 15,9
Tribunaux correctionnels	182 672	nd

Source : SDSE, cadres du parquet, tableaux de bord trib pour enfants, rapport annuel de la Cour de cassation, SID pénal

Activité des juges d'instruction en 2012

	2012	Évolution 2012/11 [%]
■ Affaires nouvelles	16 230	- 7,8
Crimes	5 598	- 6,0
Délits	10 610	- 8,8
Contraventions	5	ns
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	17	ns
Nombre de personnes mises en examen	29 180	- 12,5
Nombre de témoins assistés	2 421	- 11,4
Sans mise en examen	1 975	- 9,6
Suivi d'une mise en examen	446	- 18,5
■ Affaires terminées dans l'année	17 291	- 7,1
Personnes mises en examen dans ces affaires	30 449	- 5,6
selon le mode de clôture		
Renvoi devant la cour d'assises	2 391	+ 2,2
Renvoi devant le tribunal correctionnel	22 623	- 4,4
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	2 296	- 10,2
Non-lieu	1 999	- 13,6
<i>dont irresponsabilité pénale [art. 122]</i>	159	+ 28,2
Jonction, dessaisissement, incompétence, extinction de l'action publique, autres	1 140	- 18,2
Durée moyenne de l'instruction [en mois]		Rappel 2011
Toutes affaires	25,7	25,1
Crimes	24,7	23,7
Délits	26,2	25,8
■ Affaires en cours au 31 décembre	41 190	
Crimes	14 292	
Délits	26 898	
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	376	

Mesures de sûreté prises par le juge d'instruction ou le JLD

	2012	Évolution 2012/11 [%]
Contrôles judiciaires	20 625	- 3,4
dont à l'occasion d'une mise en liberté	4 969	- 15,0
avec cautionnement	751	- 43,9
avec placement sous surveillance électronique	356	- 22,1
avec placement en centre éducatif fermé	114	- 53,1
Détentions provisoires	14 411	- 9,2
dont après débat contradictoire différé	463	- 51,5
Maintien en liberté après débat contradictoire	2 159	- 15,0
dont après débat contradictoire différé	362	+3,7

Source : SDSE, répertoire de l'instruction, exploitation statistique des cadres du parquet

Condamnations en 2012

■ Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

Unité : condamnation et composition pénale

	Tous condamnés	Évolution 12/11 [%]	Majeurs	Mineurs
Crimes	2 703	+ 8,2	2 185	518
Délits	638 827	+ 3,3	587 718	51 109
Contraventions de 5 ^e classe	45 072	nd	44 083	989
Toutes infractions	686 602	nd	633 986	52 616

■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation et composition pénale

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Juge des enfants Tribunal pour enfants
Toutes natures d'infractions	686 602	2 641	568 065	51 468
Compositions pénales	69 381		67 706	1 519
Condamnations	617 221	2 641	500 359	49 949
Atteintes aux personnes	102 530	1 864	73 867	11 557
dont : homicides volontaires	400	397	0	3
viols	1 293	1 025	0	245
coups et violences volontaires	66 293	374	45 239	8 743
homicides et blessures involontaires	8 910	1	7 976	124
<i>dont : par conducteur</i>	7 809	0	7 210	97
Atteintes aux biens	128 635	640	89 269	28 074
dont : vols, recels, destructions et dégradations	112 679	636	76 236	26 432
Matière économique et financière	14 725	0	11 657	132
dont : chèques	2 266	0	2 029	81
travail illégal	4 065	0	3 671	1
Circulation routière et transports	270 599	1	240 775	2 457
dont : conduite en état alcoolique	124 095	0	122 388	166
défaut d'assurance	30 357	0	29 909	233
conduite sans permis ou malgré suspension	56 714	0	54 023	1 267
grand excès de vitesse	15 163	0	266	1
Autres infractions	100 732	136	84 791	7 729
dont : stupéfiants *	53 113	2	47 282	3 846
outrage et rébellion à agents de la force publique	15 613	0	12 515	2 168
séjour irrégulier des étrangers	2 549	3	2 331	13

* trafic, détention, transport, cession et usage

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

■ Peines prononcées dans les condamnations en 2012

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	617 221	
Réclusion criminelle	1 006	14,3 ans *
<i>dont : à perpétuité</i>	16	
Peine d'emprisonnement	292 399	
<i>dont : avec partie ferme</i>	122 301	6,9 mois
Peine d'amende	225 582	466 euros
Peine alternative	66 393	
<i>dont : suspension de permis de conduire</i>	17 012	
<i>jour amende</i>	24 271	
<i>travail d'intérêt général</i>	16 588	
Mesure et sanction éducative	25 315	
Dispense de peine	6 526	

* hors réclusion criminelle à perpétuité

Durée de détention provisoire [en mois]

■ Condamnations après détention provisoire	30 660	
dont : crimes	2 005	24,7
délits	28 645	3,9
dans le cadre d'une instruction	15 710	6,8
dans le cadre d'une comparution immédiate	12 935	0,4

■ Durées de procédure [en mois]	1 ^{re} instance *	Appels *
Crimes	36,1	18,4
Délits	11,6	15,6
Contraventions de 5 ^e classe	10,2	12,8

* En première instance, pour les délits, délai entre l'infraction et la condamnation ; pour les crimes, durée de l'instruction plus délai de l'audience. En appel, délai entre la première décision et l'appel

■ Condamnés	Nombre	%
Ensemble	617 221	100,0
Âge		
Moins de 18 ans	51 029	8,3
De 18 à moins de 25 ans	182 664	29,6
De 25 à moins de 40 ans	227 225	36,8
De 40 à moins de 60 ans	138 044	22,4
60 ans et plus	18 259	3,0
Sexe		
Hommes	556 143	90,1
Femmes	61 078	9,9
Nationalité		
Française	521 339	84,5
Étrangère	80 244	13,0
Non déclarée	15 638	2,5

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

Récidive et réitération parmi les condamnés d'une année donnée

Le taux de condamnés en récidive légale mesure la part des condamnés de 2011 en état de récidive [art. 132-10 et 132-8 du Code pénal]

Le taux de réitérants mesure la part des condamnés de 2011 qui avaient déjà été condamnés dans un délai maximum de cinq ans pour un délit sanctionné avant l'infraction visée par la condamnation de 2011 [art. 132-16-7 al. 1 du Code pénal].

Récidive légale et réitération parmi les condamnés de 2011

Nature de l'infraction sanctionnée	Taux de récidive légale* (%)	Taux de réitérants (%)
Tous types de crimes	6,2	
Homicides volontaires	3,5	
Crimes sexuels	3,7	
Vols criminels	14,2	
Tous types de délits	12,1	28,2
dont :		
Vols, recels	18,2	29,0
Destructions, dégradations	4,4	35,4
Conduite en état alcoolique	16,6	16,5
Violences volontaires	11,6	29,9
Délits sexuels	5,6	13,2
Outrages et rébellion	5,7	49,8
Stupéfiants	11,6	36,0
Police des étrangers	6,0	18,4

* Taux calculé sur les infractions principales uniquement et incluant les récidives de tentatives

Source : Ministère de la Justice, SDSE : exploitation statistique du casier judiciaire national

LA JUSTICE DES MINEURS

Mineurs en danger en 2012

Activité des juges des enfants	2012	Évolution 2012/11 [%]
Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi	102 607	+ 2,1
Âgés de 0 à 6 ans	31 675	+ 3,4
7 à 12 ans	32 480	+ 1,7
13 à 15 ans	23 505	+ 1,1
16 à 17 ans	14 653	+ 2,0
Non déterminé	294	- 7,3
Mineurs suivis par le juge des enfants au 31 décembre *	223 392	+ 2,9
Mesures individuelles prononcées	336 961	+ 1,9
Mesures d'investigation [nouvelles et renouvelées]	50 507	- 7,3
Mesures d'AEMO [nouvelles et renouvelées]	145 377	+ 1,9
Mesures de placement [nouvelles et renouvelées]	141 077	+ 5,6
Tutelles aux prestations sociales		
Familles faisant l'objet d'une TPS [nouvelle ou renouvelée]	15 994	- 1,7
Mineurs appartenant à ces familles	46 060	- 2,6

* Hors TPS

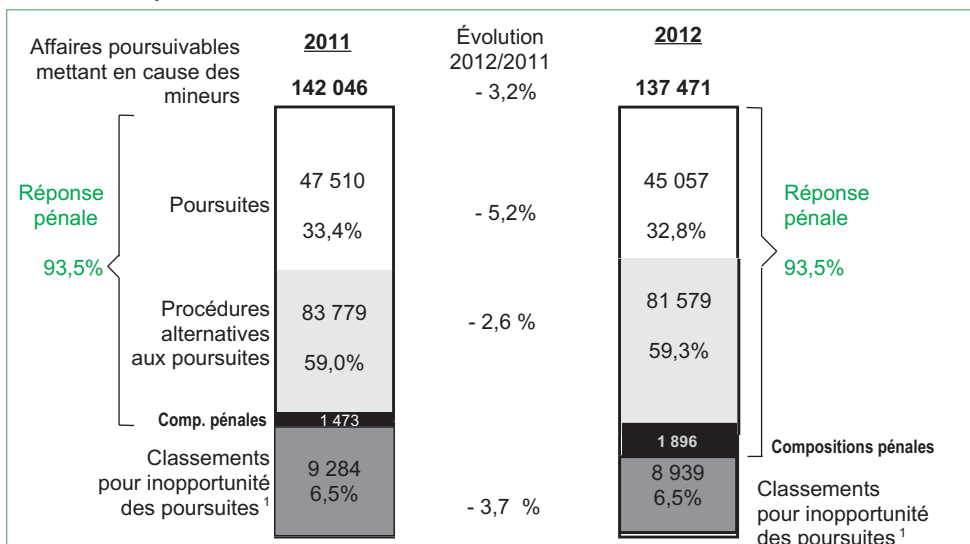
Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants en 2012

Activité des parquets concernant les mineurs

		%	Évolution 2012/11 [en %]
Affaires traitées	170 751		- 2,6
Classement d'affaires non poursuivables	33 280	100,0	- 0,1
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques	26 947	81,0	+ 0,2
Mineurs hors de cause	6 333	19,0	- 1,3
Orientation des affaires poursuivables	137 471	100,0	- 3,2
Poursuites	45 057	32,8 a	- 5,2
devant le juge des enfants	42 975		- 3,9
devant le juge d'instruction	1 520		- 5,7
procédures de jugement à délai rapproché	562		- 51,7
Procédures alternatives aux poursuites	81 579	59,3 b	- 2,6
dont <i>rappel à la loi</i>	52 594		- 4,7
Compositions pénales réussies	1 896	1,4 c	+ 28,7
Classements sans suite ¹	8 939	6,5 d	- 3,7
Taux de réponse pénale [a+b+c]	93,5%		[93,5% en 2011]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Activité des juges d'instruction chargés des mineurs

	2012	Évolution 2012/11 [%]
Renvoi de mineurs devant la cour d'assises	246	+ 8,8
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	2 296	- 10,2
Mineurs placés en détention provisoire	733	+ 0,4
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	1 938	- 3,3

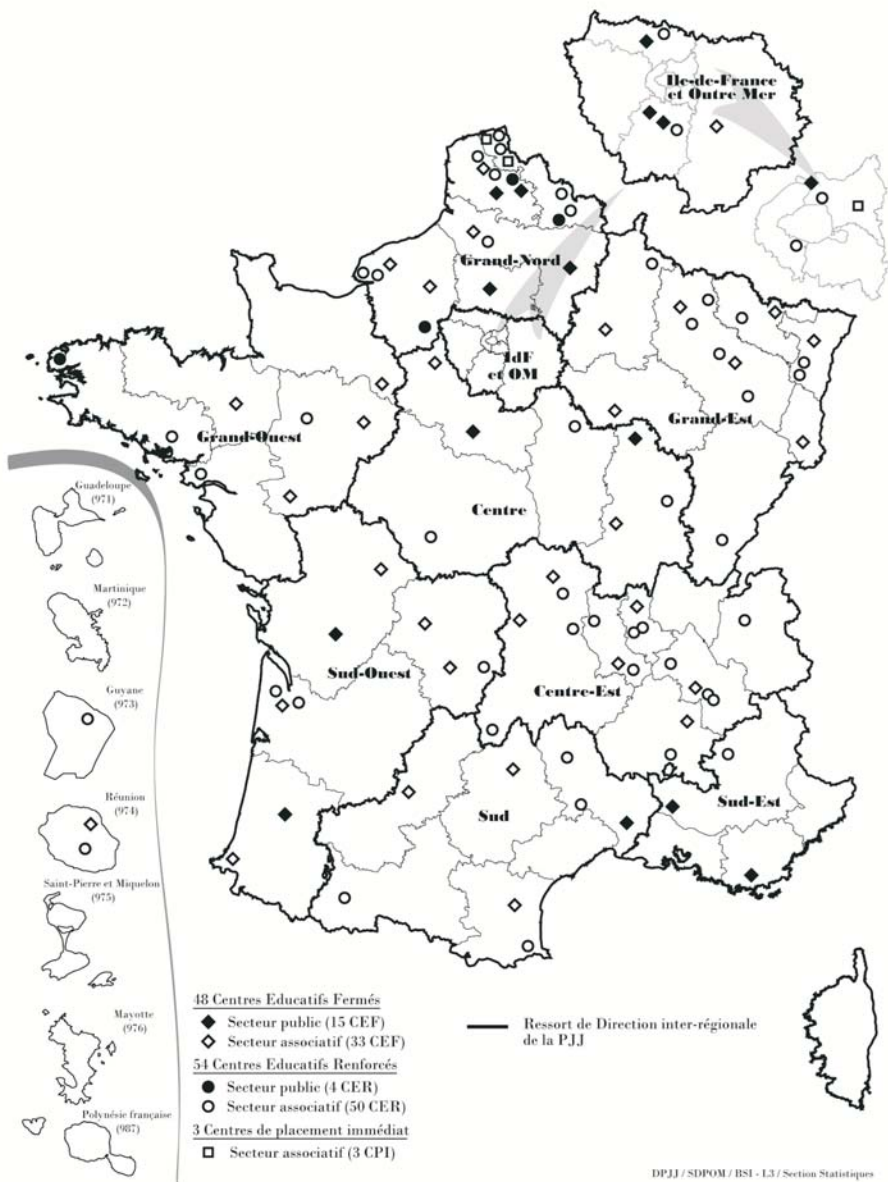
Source : SDSE, répertoire de l'instruction

Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

	2012	Évolution 2012/11 [%]
Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi	68 065	- 5,3
Âgés de moins de 13 ans	2 785	- 5,9
13 à 14 ans	13 538	- 9,2
15 à 16 ans	32 739	- 4,6
17 ans	18 679	- 3,0
Non déterminé	324	- 25,2
Mesures présentencielles prononcées	36 830	+ 1,4
Enquête sociale, IOE, expertise	6 950	- 8,6
Placement, liberté surveillée, réparation	22 185	+ 2,7
Contrôle judiciaire	6 267	+ 7,9
Détention provisoire	1 428	+ 10,8
Mineurs jugés	65 913	- 9,9
Mineurs jugés en audience de Cabinet	39 525	+ 0,5
Mineurs jugés en audience de TE	26 388	- 21,9
<i>dont mineurs jugés pour crimes</i>	266	- 15,3
Décisions rejetant la poursuite	7 245	- 5,0
Mesures et sanctions définitives prises	59 637	- 8,2
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	22 762	-12,2
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	9 636	- 4,8
Sanction éducative	2 512	+ 9,6
TIG, sursis TIG, stage de citoyenneté	4 935	+ 1,0
Amende ferme ou avec sursis	3 616	- 2,5
Emprisonnement avec sursis simple	7 971	- 7,7
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	4 400	+ 1,2
Emprisonnement ferme	3 805	- 24,9

Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Hébergement collectif spécialisé de mineurs sous protection judiciaire. Septembre 2013



DPJJ / SDPOM / BSI - L3 / Section Statistiques

■ Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- 11 pôles territoriaux de formation
- 9 directions interrégionales
- 54 directions territoriales

■ Établissements, services et unités du secteur public

- 220** établissements et services
 - 16 centres éducatifs fermés [CEF]
 - 34 établissements de placement éducatif [EPE]
 - 31 établissements de placement éducatif et d'insertion [EPEI]
 - 93 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert [STEMO]
 - 25 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert et d'insertion [STEMOI]
 - 3 services éducatifs auprès du tribunal [SEAT]
 - 11 services territoriaux éducatifs et d'insertion [STEI]
 - 6 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs [SEEPM]
 - 1 service éducatif au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis [SECJD]

489 unités éducatives

- 16 unités éducatives centres éducatifs fermés [CEF]
- 5 unités éducatives centres éducatifs renforcés [UECER]
- 20 unités éducatives d'hébergement diversifié [UEHD]
- 77 unités éducatives d'hébergement collectif [UEHC]
- 266 unités éducatives de milieu ouvert [UEMO]
- 11 unités éducatives auprès du tribunal [UEAT]
- 84 unités éducatives d'activités de jour [UEAJ]
- 3 unités rattachées aux services éducatifs auprès des tribunaux [UESEAT]
- 6 unités des services éducatifs au sein d'étab. pénitentiaires pour mineurs [UESEPM]
- 1 unité éducative au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis [UECJD]

■ Établissements, services et unités habilités relevant du secteur associatif

- 1 118 établissements et services habilités gérés par 568 associations
 - Soit 33 centres éducatifs fermés [CEF]
 - 49 centres éducatifs renforcés [CER]
 - 3 centres de placement immédiat [CPI]
 - 270 établissements de placement comprenant
 - 112 lieux de vie (LVA)
 - 95 maisons d'enfants à caractère social (MECS)
 - 42 centres d'hébergement diversifié (CHD)
 - 30 centres de placement familial et socio-éducatif (CPFSE)
 - 32 centres scolaires et professionnels (CSP)
 - 126 foyers et 2 foyers de jeunes travailleurs (FJT)
 - 281 établissements de placement autres
 - 176 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
 - 85 services d'investigation éducative (SIE)
 - 43 services de réparation pénale (SRP)
 - 9 services d'insertion

- Les **Centres Éducatifs Renforcés (CER)** sont gérés par le secteur associatif, les UECER sont des unités éducatives rattachées aux établissements de placement éducatif du SP. Ils ont pour mission d'accueillir les mineurs afin de les éloigner de leur environnement, de créer une "rupture" afin de préparer les conditions de leur insertion sociale et professionnelle. Ils s'appuient sur des programmes d'activité intensifs durant lesquels les jeunes bénéficient d'un encadrement éducatif permanent.
- Les **Centres de Placement Immédiat (CPI)** relèvent du secteur associatif. Ils sont habilités à prendre en charge des mineurs de 13 à 18 ans ayant commis des actes de délinquance, pour lesquels un accueil sans délai ni préparation est prescrit par les magistrats.
- Les **Centres Éducatifs Fermés (CEF)** relèvent soit du secteur associatif, soit du secteur public. Il s'agit d'un dispositif éducatif alternatif à l'incarcération qui s'appuie sur la contrainte posée par la décision judiciaire. Les mineurs qui ont commis des actes de délinquance âgés de 13 à 18 ans y sont placés en application : d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un placement à l'extérieur, ou à la suite d'une libération conditionnelle.

Activité de protection judiciaire de la jeunesse

	à la charge de l'État-DPJJ et confiée au				à la charge des départements et confiée à l'ASE ou au secteur associatif	
	Secteur public		Secteur associatif		2011	2012 ¹
■ Mesures suivies dans l'année	2011	2012	2011	2012		
Investigation	63 657	64 748	32 727	32 592		
au titre de l'enfance délinquante	48 229	50 238	445	218		
de l'enfance en danger	15 417	14 495	32 264	32 372		
de la protection des jeunes majeurs	11	15	18	2		
Placement	5 500	5 277	5 856	5 022	111 348	113 772
au titre de l'enfance délinquante	5 337	5 227	5 740	5 003		
de l'enfance en danger	119	37			111 348	113 772
de la protection des jeunes majeurs	44	13	116	19		
Milieu ouvert	96 653	102 183	13 068	11 630	106 583	110 060
au titre de l'enfance délinquante ²	95 225	101 692	12 510	11 472		
de l'enfance en danger	1 272	433			106 583	110 060
de la protection des jeunes majeurs	156	58	558	158		
Total	165 810	172 208	51 651	49 244	217 931	223 832
au titre de l'enfance délinquante	148 791	157 157	18 695	16 693		
de l'enfance en danger	16 808	14 965	32 264	32 372	217 931	223 832
de la protection des jeunes majeurs	211	86	692	179		

■ Jeunes suivis dans l'année toutes mesures et tous fondements juridiques confondus

0 à 6 ans	4 238	4 637	11 570	10 939	66 410	68 208
7 à 12 ans	6 298	6 570	12 593	11 661	69 244	71 119
13 à 15 ans	19 531	18 764	10 978	9 836	50 430	51 796
16 à 17 ans	35 704	34 747	11 691	10 255	31 159	32 003
18 ans et plus	30 021	30 583	5 460	4 563	0	0
Non renseigné			2		687	706
Garçons	79 019	78 064	33 418	30 393	121 593	124 886
Filles	16 773	17 237	18 876	16 861	96 338	98 946
Ensemble ²	95 792	95 301	52 294	47 254	217 931	223 832

1. Les mesures de 2012 et les jeunes 2011/2012 pris en charge en article 375 du Code civil par les associations et les services d'aide sociale à l'enfance ont été estimées.
2. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu pénal.

Source : DPJJ

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

- ★ Maison d'arrêt
- Centre de détention
- Centre pénitentiaire
- ✦ Centre de semi-liberté
- ▲ Etablissement pénitentiaire pour mineurs
- ◆ Maison centrale



©IGN-GEOFLA@2011 DAP



■ 190 établissements pénitentiaires, 56 992 places [au 01- 01- 2013]

98 maisons d'arrêt [MA] et 41 quartiers MA situés dans des centres pénitentiaires, recevant les prévenus (détenus en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an lors de leur condamnation définitive.

85 établissements pour peines

25 centres de détention [CD] et 37 quartiers [QCD] accueillant des condamnés d'un an et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

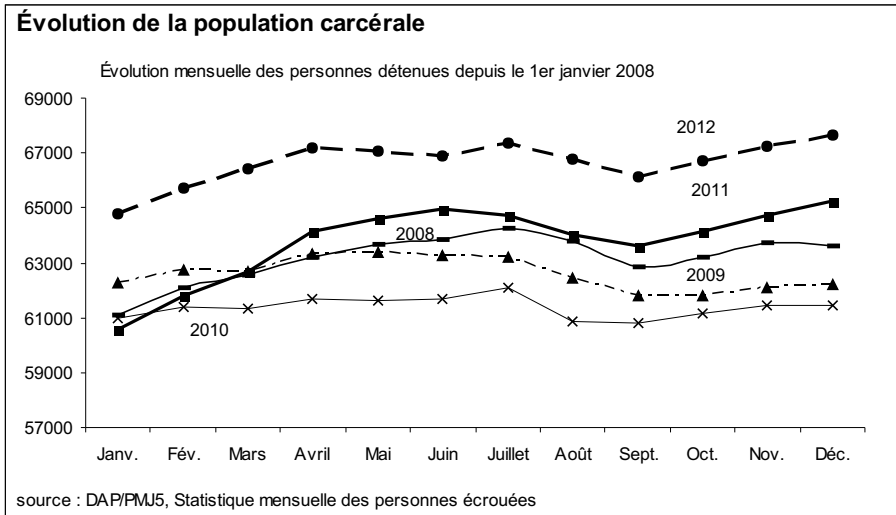
43 centres pénitentiaires [CP], établissements mixtes qui comprennent au moins deux quartiers à régime de détention différent [maison d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale].

6 maisons centrales [MC] et 5 quartiers [QMC] recevant les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

11 centres de semi-liberté autonomes [CSL], recevant les condamnés admis au régime de la semi-liberté et 10 quartiers [QSL], 7 quartiers pour peines aménagées [QPA]

6 Établissements pénitentiaires pour mineurs [EPM]

1 établissement public de santé national à Fresnes [relevant du ministère de la Santé]



■ Population pénitentiaire au 01-01-2013

Évolution sur
12 mois [%]

Personnes écrouées	76 798	+ 4,1
<i>personnes détenues</i>	66 572	+ 2,8
Condamnés	60 344	+ 4,9
Prévenus	16 454	+ 1,1
Hommes	74 067	+ 4,1
Femmes	2 731	+ 4,1
Moins de 18 ans	729	+ 1,7
18 ans à moins de 25	19 120	+ 3,6
25 ans à moins de 30	15 638	+ 2,6
30 ans à moins de 40	20 207	+ 4,9
40 ans et plus	21 104	+ 5,0
Français	62 977	+ 3,6
Étrangers	13 821	+ 6,5

■ Peines en cours d'exécution par les 60 344 détenus condamnés au 01-01-2013 (part en %)

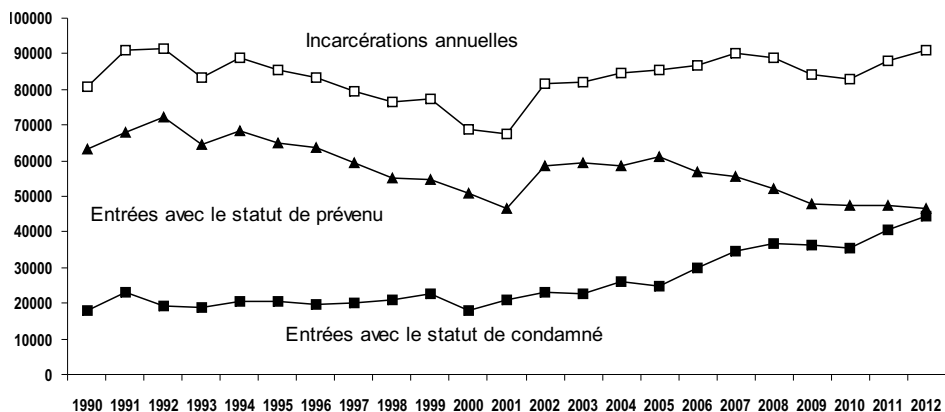
Moins d'un an	36,4 %
1 à - de 3 ans	30,1 %
3 à - de 5 ans	11,0 %
5 ans et plus	22,5 %
<i>Peine correctionnelle</i>	9,4 %
<i>Réclusion criminelle à temps</i>	12,3 %
<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	0,8 %

■ Entrées en prison en 2012

90 982 100,0

Condamnés	44 306	48,7	
Prévenus	46 676	51,3	100,0
<i>dans le cadre de la comparution immédiate</i>	21 133		45,3
<i>dans le cadre d'une autre procédure</i>	25 543		54,7

■ Flux annuel de placements sous-écrou depuis 1990



Source : DAP/PMJ5, statistiques mensuelle et trimestrielle des personnes écrouées

■ 87 958 libérations en 2012

dont 7 980 libérations conditionnelles

■ Durée moyenne de détention en mois *	2011	2012
Toutes détentions	9,6	9,9
Détentions provisoires	4,1	4,2

* Rapport de la population moyenne des écroués sur les placements sous écrou au cours de l'année

Source : DAP, Les chiffres clés de l'administration pénitentiaire

Mesures d'individualisation des peines

■ Mesures d'individualisation des peines décidées par les JAP	2012	Évolution 2012/11 [%]
Permission de sortir	58 948	+ 4,5
Placement à l'extérieur	2 258	0,0
Placement en semi-liberté	4 866	- 0,5
Libération conditionnelle *	7 980	+ 6,7
Placement sous surveillance électronique	23 215	+ 15,6

* Décisions prises par les JAP et les juridictions de la libération conditionnelle

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- ➔ les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- ➔ les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures ;
- ➔ les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

■ 103 Services pénitentiaires d'insertion et de probation [SPIP]

■ 175 200 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2013

■ Mesures en cours au 1^{er} janvier 2013

Évolution [en %]

Mesures	Nombre	Évolution [en %]
Toutes mesures suivies par les SPIP	197 327	+ 1,4
Sursis avec mise à l'épreuve	144 934	+ 0,6
Travail d'intérêt général	34 096	+ 5,7
Autres mesures [contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ...]	11 646	+ 1,2
Libération conditionnelle	6 651	- 1,5

Sources : DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ Durée moyenne des mesures [en mois] (1)

2012

Toutes mesures terminées

21,0

dont : sursis avec mise à l'épreuve

24,7

travail d'intérêt général

12,1

contrôle judiciaire

74,1

libération conditionnelle

12,3

(1) Durée en mois : (nombre moyen de mesures suivies une année donnée/entrées annuelles) × 12

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Admissions à l'aide juridictionnelle en 2012

	2012	Évolution 2012/11 %
Nombre total d'admissions	915 563	+ 3,7
<i>dont procédures avec commission d'office</i>	303 445	+ 6,4
Admission à l'aide totale	821 777	+ 4,0
Admission à l'aide partielle	93 786	+ 1,9
Admissions sur contentieux civils et administratifs	540 493	+ 6,2
Cours d'appel	35 147	- 7,0
Tribunaux de grande instance – hors JEX	272 377	+ 8,1
<i>dont JAF – divorce</i>	106 613	+ 0,3
<i>JAF – hors divorce</i>	112 207	+ 6,3
Juges des enfants – assistance éducative	46 716	+ 7,1
Tribunaux d'instance – hors JEX	54 214	+14,1
Juges de l'exécution – TGI et TI	9 912	+ 0,2
Conseils de prud'hommes	26 688	+ 0,4
Autres [tribunaux de commerce, TASS, ...]	24 330	+ 12,1
Juridictions administratives	43 141	+ 10,0
Conditions de séjour des étrangers*	27 968	- 9,6
Admissions sur contentieux pénaux	374 737	+ 0,4
Cours d'appel	11 328	+ 0,7
Procédures criminelles	16 895	+ 2,3
Cours d'assises – accusé	2 518	+ 6,0
Cours d'assises – partie civile	3 935	+ 14,3
Instruction criminelle – accusé	5 904	- 1,6
Instruction criminelle – partie civile	4 538	- 3,5
Procédures correctionnelles	260 167	+ 0,2
Tribunal correctionnel – prévenu	147 824	+1,1
Tribunal correctionnel – partie civile	30 974	+ 2,1
Instruction - prévenu [y compris mineur]	77 644	- 2,2
Instruction - partie civile	3 725	+ 2,2
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	48 295	- 5,1
Procédures contraventionnelles	4 400	- 3,0
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	33 652	+ 10,5
Non renseigné	333	+ 21,5

Source : SDSE, répertoire de l'aide juridictionnelle

* y compris les reconduites à la frontière

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2013

	Montants[Mo €] 2013	Évolution [%] 2013/12
Crédits de paiement	369,59	+ 1,4
Dépenses de personnel [titre II]	303,82	+ 5,1
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	52,87	- 17,1
Frais de justice	12,90	+ 12,6

Activité des juridictions administratives en 2012

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs *
Requêtes			
Affaires enregistrées **	9 035	28 494	178 491
Évolution 2012/11 en %	- 3,3	+ 0,8	- 2,4
Affaires réglées	9 131	29 169	190 380
Évolution 2012/11 en %	- 6,8	- 0,5	+ 2,1
Affaires en instance au 31 - 12 - 2012	6 771	27 648	157 470
Évolution 2012/11 en %	- 1,6	- 1,9	- 6,9
Délai d'écoulement du stock [en mois] ***	8,9	11,4	9,9
Rappel délai 2011	8,4	11,5	10,9

Activité des cours administratives d'appel en 2012

Cours	Affaires enregistrées **	Affaires réglées	Affaires en instance au 31-12-2012
Bordeaux	3 268	3 180	2 752
Douai	1 965	2 095	1 366
Lyon	3 224	3 464	1 934
Marseille	5 012	4 853	7 764
Nancy	2 117	2 161	1 699
Nantes	3 393	3 191	3 157
Paris	5 160	5 651	4 748
Versailles	4 355	4 574	4 228
Toutes cours administratives d'appel	28 494	29 169	27 648

* Y compris les collectivités d'outre-mer

** Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

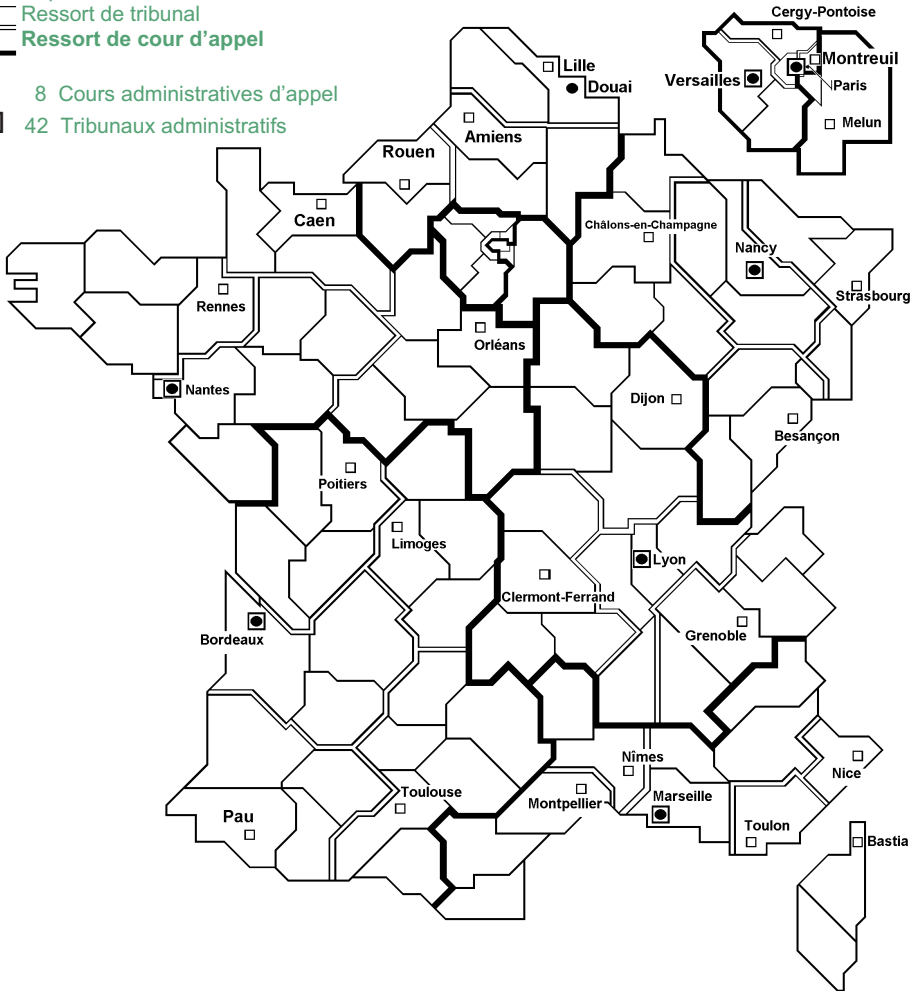
*** Délais prévisibles moyens d'élimination des affaires en stock

Source : Conseil d'État, rapport public 2013

Compétence territoriale des juridictions administratives [01 – 01 – 2013]

- Département
- Ressort de tribunal
- Ressort de cour d'appel

- 8 Cours administratives d'appel
- 42 Tribunaux administratifs



Tribunaux administratifs d'outre-mer :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| Basse-Terre | Saint-Denis-de-la-Réunion |
| Cayenne | Mayotte |
| Fort-de-France | |
| Saint-Barthélemy | Nouvelle Calédonie |
| Saint-Martin | Mata-Utu |
| Saint-Pierre et Miquelon | |
| | Polynésie Française |

L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

■ Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	2012	Évolution 2012/11 [%]
Nombre de requêtes reçues	478	- 0,6
Nombre de décisions rendues	525	- 4,2
Indemnisation	429	- 4,0
<i>Taux d'indemnisation</i>	82 %	+ 0,2
<i>Montants versés [en Mo €]</i>	8,22	- 2,5
Rejets, irrecevabilité et autres	96	- 5,0
Nombre d'affaires en cours	407	- 10,2

■ Commission nationale de réparation des détentions provisoires		
Nombre de recours	46	- 32,4
Nombre de décisions rendues	52	- 40,9
<i>Rejet, irrecevabilité et autres</i>	17	- 48,5
<i>Réformation</i>	35	- 36,4
Délai moyen de jugement (en mois)	7,9	- 1,4
Montants versés [en Mo €]	1,84	- 19,3
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées [en jours]	409	+ 36,3
Nombre d'affaires en cours	17	+ 6,3

Source : Rapport annuel de la Cour de cassation et enquête suivi des réparations des détentions provisoires à tort

LES VICTIMES D'INFRACTION

L'indemnisation des victimes – CIVI –	2012	Évolution 2012/11[%]
Nombre de dossiers ouverts	19 954	+ 1,0
Nombre de décisions rendues	22 529	- 2,8
Montants accordés par les CIVI [Mo €]	248,1	+ 0,5
Nombre de demandes d'indemnisation à traiter au 31-12-2012	15 703	+ 11,1

Les associations d'aide aux victimes

Nombre d'associations *	166	
Nombre de saisines des associations	297 250	
<i>en matière civile</i>	76 553	
<i>en matière pénale</i>	220 697	
Nombre de personnes aidées	337 316	

* 158 associations ont répondu sur leur activité en 2012.

Source : SDSE, cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes

L'ACCÈS AU DROIT

- 99 Conseils départementaux de l'accès au droit [lois du 10-07-1991 et du 18-12-1998]
- 136 Maisons de justice et du droit
- 47 Antennes de justice

Source : SADJAV

LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 325 Associations dans le secteur pénal* [aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité, contrôles judiciaires socio-éducatifs et médiations pénales, ...]
- 1 774 Conciliateurs de justice
- 58 224 Avocats**
 - 105 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation**
 - 236 Greffiers de tribunal de commerce**
- 3 256 Huissiers de justice**
 - 119 Administrateurs judiciaires**
 - 310 Mandataires liquidateurs**
- 9 501 Notaires**
- 400 Commissaires - priseurs judiciaires**

* certaines associations sociojudiciaires peuvent intervenir en présentiel et en suivi de MAP

** au 1er janvier 2013

Source : DACS - bureau de la prospective et de l'économie des professions, bureau du droit de l'économie des entreprises, PEJC

Activité des conciliateurs de justice

	2012	Évolution 2012/11 en %
Nombre de saisines	112 809	- 13,8
Nombre d'affaires conciliées	63 066	- 12,6
<i>Taux de conciliation</i>	55,9 %	

Source : SDSE, enquête conciliateurs

Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
ASE	Aide sociale à l'Enfance
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction
CPH	Conseil de prud'hommes
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DACS	Direction des Affaires civiles et du Sceau
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
JP	Juridiction de proximité
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MAP	Mesures alternatives aux poursuites
PLF	Projet de loi de finances
PV	Procès-verbal
SADJAV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes
SDSE	Sous-direction de la Statistique et des Études
SID	Système d'Information Décisionnel Pénal
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TCI	Tribunal du contentieux de l'incapacité
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TMC	Tribunal mixte de commerce
TP	Tribunal de police
TPI cc	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
TSA	Tribunal supérieur d'appel
e	Donnée estimée
nd	Donnée non disponible
ns	Donnée non significative

Plus d'informations sur le site du Ministère de la Justice

<http://www.justice.gouv.fr>

“CHIFFRES - CLÉS DE LA JUSTICE”

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la Justice

Disponible sur le site du ministère de la Justice

[Collection "Chiffres-clés de la Justice"](#)

Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“INFOSTAT JUSTICE”

Un thème analysé en quatre pages de commentaires et tableaux simples, accessibles à tous publics, en prise avec l'actualité.

- | | |
|---|--|
| 123. Le traitement judiciaire de la délinquance routière. | 115. Les filières pénales de prise en charge des mineurs dans les années 2000. |
| 122. Les Français et la prison. | 114. 20 ans de condamnations pour crimes et délits. |
| 121. Le recours au suivi socio-judiciaire. | 113. Les maisons de Justice et du Droit et leurs usagers. |
| 120. L'injonction de faire : une procédure efficace. | 112. La satisfaction des victimes de délits suite au jugement de leur affaire : quels facteurs explicatifs ? |
| 119. Trajectoires judiciaires des mineurs et désistance. | 111. Les victimes de délits et le jugement de leur affaire : entre satisfaction et incompréhension. |
| 118. Peines planchers : application et impact de la loi du 10 août 2007. | 110. Se déclarer victime : de l'atteinte subie au dépôt de plainte. |
| 117. Divorces : une procédure à deux vitesses. | 109. Les avocats : une profession en expansion qui se féminise. |
| 116. La fixation du montant des pensions alimentaires : des pratiques et un barème. | |

Disponible sur le site du ministère de la Justice : [Collection "Infostat Justice"](#)
et à la Sous-direction de la Statistique et des Études.

Adresser votre demande à :

Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE”

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

Disponible sur le site du ministère de la Justice :

[Collection "Annuaire statistique de la Justice"](#)

